

# SYNDICAT CFTC – DOUANES

Bâtiment Condorcet - Teledoc 322 - 6, rue Louise Weiss  
75703 PARIS Cedex 13  
☎ : 01 57 53 29 21

Courriel: [cftc.douanes@douane.finances.gouv.fr](mailto:cftc.douanes@douane.finances.gouv.fr)



## Les brèves de la CFTC-Douanes - Avril 2022

### Accord et à cri

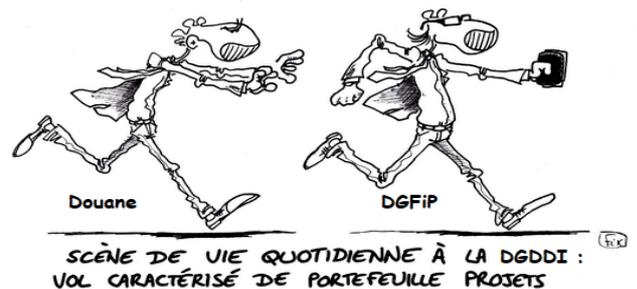
Après plusieurs mois de conflit, les organisations syndicales viennent – majoritairement – de signer un accord avec la Direction Générale, pour l’accompagnement social des agents dans le cadre du transfert à la DGFIP de nos missions fiscales. Le cycle de négociation à proprement parler aura duré quinze jours ; une brièveté record, inversement proportionnelle à la durée du conflit social : deux ans d’échanges chaotiques avec la DG et le ministre, dont plus de six mois de rupture totale du dialogue social, dans une unanimité syndicale remarquable (au moins jusqu’au jour de la signature). Le point d’orgue aura été la journée du 10 mars durant laquelle la communauté douanière s’est mobilisée, soit par la grève soit par la manifestation devant Bercy, pour faire entendre sa colère.

Le principal point d’achoppement a été levé par notre ministre de manière aussi impromptue que surprenante : après avoir refusé, des mois durant, d’octroyer une mesure indemnitaire pérenne (c’est-à-dire reconductible chaque mois), mesure égalitaire qui tenait à cœur de tous les syndicats, brutalement, au lendemain du 10 mars, ce fut oui. **Quarante euros par mois, soit près de cinq cents euros nets supplémentaires par an pour tous les douaniers, dans le contexte budgétaire présent, même la DGFIP ne l’avait pas rêvé.**

On peut certes mettre au crédit des agents qui se sont mobilisés, et des syndicats qui les ont représentés, cette sortie de crise par le haut, avec d’autres mesures très intéressantes, quantitatives et qualitatives, tant pour les promotions que pour l’accompagnement des agents restructurés. Il n’en demeure pas moins que tout le monde a perdu beaucoup de temps et d’énergie et que tout ce gâchis aurait pu être évité. Nos demandes, nous le savions, étaient légitimes, et nous les portions depuis longtemps avec des arguments forts.

Dès lors, pourquoi faut-il attendre une échéance électorale présidentielle urgente, pourquoi faut-il en arriver à un rapport de force brutal, pour que le ministre cède, de guerre lasse ? **En affichage, notre hiérarchie dit privilégier la concertation et le dialogue ; en pratique, on dirait bien que seule l’opposition violente et soutenue dans le temps obtient quelque chose.** Que d’hypocrisie ! Comment en sommes-nous encore là, au vingt et unième siècle ?

Bon, si on parle modernité, il est vrai que la version initiale de l’accord incluait des propositions très au goût du jour, dans le cadre de l’amélioration des conditions de travail : des formations à l’éco-conduite, à la trottinette ou à la bicyclette, des espaces de co-working, des bureaux assis-debout, probablement pour que les agents restructurés soient plus vite sortis de leur service. Suite à nos protestations, la mouture finale du document fait l’impasse sur ces fantaisies, et s’est recentrée sur des choses plus sérieuses. Pour la prochaine réforme qui ne manquera pas de nous tomber sur le museau un jour ou l’autre, qui sait si l’accord ne prévoira pas des hologrammes d’agents ? Voilà qui serait disruptif.



**CFTC-Douanes : sur un autre ton.**